

FORMULE LIB'RT

UNE OFFRE VALABLE POUR
LES NOUVELLES SOUSCRIPTIONS UNIQUEMENT

Mars 2020



Sélection Cinto et Sélection Cinto Capi sont des contrats de CNP Assurances,
entreprise régie par le Code des assurances

*Document à usage strictement à
destination du réseau distributeur*
NE PAS REMETTRE AUX CLIENTS

Avertissement

Ce document non contractuel est destiné aux seules personnes qui en sont destinataires. Il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de la Natixis Wealth Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre d'information et peut être modifié à tout moment sans préavis.

Il ne saurait en aucun cas constituer une offre, une sollicitation ou un conseil en investissement en vue de la souscription à un produit ou service financier ou d'assurance.

Ce document a été réalisé sur la base de données financières et/ou conjoncturelles valables à un instant donné et émanant de sources extérieures à Natixis Wealth Management qui ne saurait en garantir l'exhaustivité, la pertinence ou la parfaite exactitude. Il appartient donc au destinataire de les vérifier par lui-même ou à l'aide de ses conseils habituels. La responsabilité de Natixis Wealth Management ou de ses filiales ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit en raison des informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation qui pourrait en être faite.

Tout investissement peut être une source de risque financier et doit être apprécié attentivement au regard de la situation financière, juridique et fiscale ainsi qu'aux objectifs en matière de placement ou de financement de chaque investisseur. Ce dernier est invité s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables ou tous autres professionnels compétents. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement l'ensemble des documents règlementaires tenus à votre disposition. La responsabilité de Natixis Wealth Management ne saurait être engagée en cas de pertes, notamment financières, résultant d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document.

Il est également rappelé que tout investissement sur les marchés financiers peut être soumis à des fluctuations de cours à la hausse comme à la baisse pouvant se traduire par une perte plus ou moins importante du capital investi sur des durées plus ou moins longues. Par ailleurs, les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Natixis Wealth Management - Société anonyme à conseil d'administration au capital de 129 048 296,30 euros - 306 063 355 RCS Paris - Courtier d'assurances n° 07 006 332

Avertissement

Le souscripteur est invité à prendre connaissance du prospectus avant toute souscription. Il peut se rapprocher de son conseiller pour toute demande d'information complémentaire. Ces prospectus sont disponibles sur simple demande.

Risque de perte en capital : Les supports en unité de comptes (UC) ne bénéficient d'aucune garantie, ni de protection. Il se peut donc que le capital investi ne soit pas intégralement recouvré lors de retraits partiels ou complets.

Risque de contrepartie : Le risque de perte de valeur des UC résulte du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier.

Risque de liquidité : Le risque qu'une position dans une UC ne puisse être cédée, liquidée ou clôturée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, impacte la capacité d'arbitrage du contrat.

Risque de marché : Le risque de perte résultant d'une fluctuation de la valeur de marché des UC imputable à une modification de variables du marché telles que les taux d'intérêt, les taux de change, les cours d'actions et de matières premières, ou à une modification de la qualité de crédit d'un émetteur.

Risque actions : Il s'agit du risque de baisse des actions ou indices auxquels le contrat est exposé. En période de baisse du marché des actions, la valeur liquidative va baisser.

Risque de taux : Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des produits investis en titres à taux fixe peut baisser, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du contrat. L'ampleur de ces fluctuations est fonction de l'exposition du contrat au marché de titres à taux fixe.

Risque de crédit : Les titres assimilés à une créance émise par les entreprises ou par les entités publiques présentent un risque de crédit ou risque de signature. En cas de dégradation de la qualité de l'émetteur (par exemple de leur notation par les agences de notations financière) ou en cas de faillite de l'émetteur, la valeur des obligations ou titres de créances peut baisser. Par conséquent, la valeur du contrat peut baisser.

Risque marchés émergents : La valeur du contrat peut connaître une variation en raison d'un investissement sur les marchés des pays émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées et dont les conditions de fonctionnement et de surveillance peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change : Le risque de change porte sur la valeur des investissements libellés en autres devises que la devise de référence du contrat, l'euro, qui pourrait être affectée par une variation de cours de change. Indépendamment des fluctuations propres à chaque investissement dans sa devise, la baisse de cette devise face à l'euro sur le marché des changes fait baisser la valorisation globale de l'investissement et la valeur du contrat.

Risque immobilier : le risque immobilier porte sur le risque de perte lié à la fluctuation des marchés immobiliers dans le cadre d'unités de compte immobilières.

Natixis Wealth Management Société anonyme à conseil d'administration au capital de 129 048 296,30 euros - 306 063 355 RCS Paris - Courtier d'assurances n° 07 006 332



SOMMAIRE

1. LE FONCTIONNEMENT DE L'OFFRE LIB'RT	p.5
2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE LIB'RT	p.10
3. LA VIE DU CONTRAT	p.12
4. CIBLAGE CLIENTS	p.14
5. COMMENT SOUSCRIRE ?	p.16
6. FAQ FORMULE LIB'RT	p.18



1

LE FONCTIONNEMENT DE L'OFFRE LIB'RT

Les évolutions de la nouvelle Formule

VERSION 2019

1

SUPPORTS D'ATTENTE DE 3, 6 OU 9 MOIS (UC LIB'RT)

- ▶ Rémunération en fonction de la durée de placement retenue (EONIA + abondement CNP Assurances)
- ▶ Aucun frais de gestion sur le support UC Lib'RT
- ▶ Arbitrages du support UC Lib'RT vers les supports cibles (en une ou plusieurs fois) gratuits



VERSION 2020

INVESTISSEMENT SUR LES SUPPORTS CIBLES DÈS LA SOUSCRIPTION

- ▶ Allocation initiale au choix : UC monétaire, UC de la Gestion Libre et/ou Gestion Sous Mandat
- ▶ Les frais de gestion UC sont exonérés pendant 3 mois maximum sur les UC choisies à la souscription



les conditions de marché ne permettent plus de structurer comme auparavant les supports d'attente

2

RÉPARTITION INITIALE MINIMUM DE 40 % D'UC

- ▶ À la souscription : entre 40 et 50 %
- ▶ À l'issue de l'investissement sur l'UC Lib'RT : répartition libre



RÉPARTITION INITIALE MINIMUM DE 45 % D'UC

- ▶ À la souscription uniquement

3

TAUX DE REVALORISATION DE 80 À 110 %

- ▶ Pour les souscriptions jusqu'au 31/12/2019
- ▶ Taux appliqué pendant toute la durée de vie du contrat

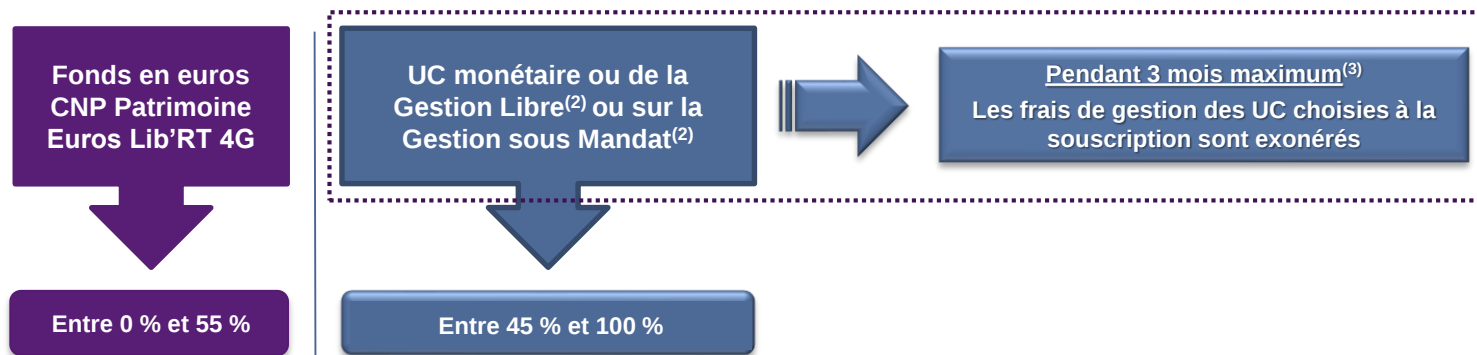


TAUX DE REVALORISATION DE 70 À 120 %

- ▶ Pour les souscriptions à compter du 01/01/2020
- ▶ Taux appliqué pendant toute la durée de vie du contrat

Illustration du fonctionnement À la souscription

- ▶ **CNP Patrimoine propose**, à la souscription uniquement les contrats :
 - Sélection Cinto Formule Lib'RT
 - Sélection Cinto Capi Formule Lib'RT
- ▶ **Versement initial :**
 - 250 000 € pour une personne physique
 - 500 000 € pour une personne morale
- ▶ **Répartition du versement initial :**
 - [45 – 100 %] sur le(les) supports en UC⁽¹⁾ : UC monétaire, UC de la Gestion Libre ou sur la Gestion sous Mandat
 - [0 – 55 %] sur le fonds en euros CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G et jusqu'à 4 M€



Répartition du versement initial

- (1) Nous vous invitons à vous référer à l'annexe complémentaire en vigueur pour consulter la liste des UC éligibles au contrat.
- (2) Les personnes physiques qui choisiront une allocation en UC de la Gestion Libre ou la Gestion sous Mandat à la souscription du contrat seront investies pendant les 30 premiers jours sur l'UC monétaire d'attente puis investies au 31^e jour sur les UC de la Gestion Libre ou sur la Gestion sous Mandat.
- (3) Si le client arbitre une ou des UC choisie(s) à la souscription avant le délai de 3 mois, les frais de gestion sont à nouveau prélevés sur ces supports à compter de la date de l'arbitrage. Veuillez vous référer aux conditions générales du contrat pour toute information relative à la tarification applicable.

Le conseiller doit respecter le devoir de conseil au titre du parcours client prenant en compte le QCF / QR du client.
Ce produit comporte notamment un risque de perte en capital.

Natixis Wealth Management Société anonyme à conseil d'administration au capital de 129 048 296,30 euros - 306 063 355 RCS Paris - Courtier d'assurances n° 07 006 332

Illustration du fonctionnement

Pendant toute la durée de vie du contrat



UN FONDS EN EUROS AVEC UNE REVALORISATION INCITATIVE À PARTIR D'UN TAUX MOYEN D'UC DE 45 % AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE

Chaque année, CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G bénéficie d'une revalorisation qui est fonction du taux moyen d'UC⁽¹⁾ du contrat sur l'exercice considéré :

► La grille de revalorisation s'établit de **70 % à 120 %**

Ce pourcentage est appliqué au taux de rendement du fonds en euros de référence : CNP Patrimoine Euros B

Historique des taux de rendement du fonds en euros de référence : CNP Patrimoine Euros B

ANNÉE	TAUX BRUT
2019	2,20 %
2018	2,75 %
2017	2,70 %
2016	2,70 %
2015	3,20 %

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Exemples de taux de revalorisation globale du fonds en euros CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G :

- Si taux UC moyen⁽¹⁾ du contrat sur l'exercice = **0 %** → taux de revalorisation sur l'exercice = **70 %** de la revalorisation globale de référence brute de frais sur encours et de prélèvements sociaux attribuée au support CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G.
- Si taux UC moyen⁽¹⁾ du contrat sur l'exercice = **45 %** → taux de revalorisation sur l'exercice = **109 %** de la revalorisation globale de référence brute de frais sur encours et de prélèvements sociaux attribuée au support CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G.
- Si taux UC moyen⁽¹⁾ du contrat sur l'exercice $\geq$ **50 %** → taux de revalorisation sur l'exercice = **120 %** de la revalorisation globale de référence brute de frais sur encours et de prélèvements sociaux attribuée au support CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G.

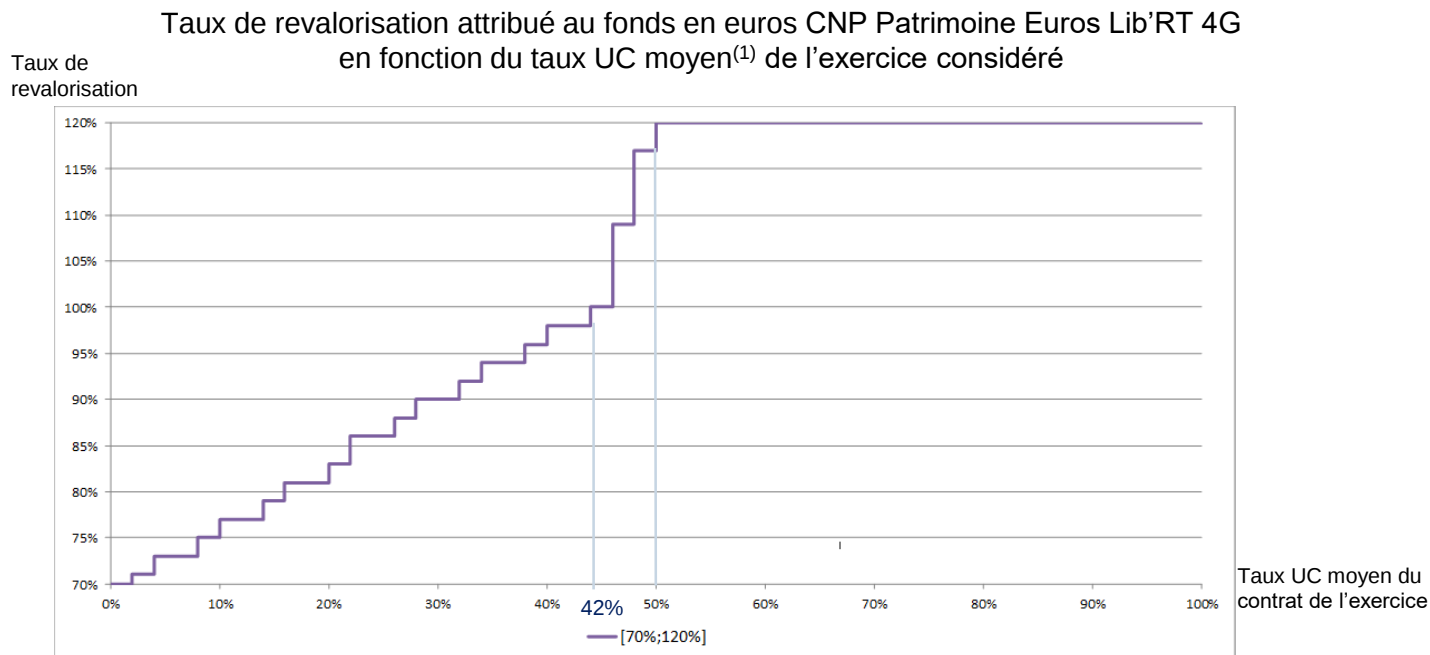
Pour exemple, en **2020**, avec un **taux d'UC moyen de 50 %**, le client percevra un rendement brut sur le fonds en euros de son contrat qui se calculera comme suit :

120 % x **taux de rendement brut 2020**
attribué au fonds en euros
CNP Patrimoine Euros B

(1) Taux UC moyen : le taux de support en unités de compte moyen annuel constaté sur le contrat correspondant à la moyenne des taux de support en unités de compte calculés à chaque fin de mois calendaire de l'année en cours (en valeur de marché).

Illustration du fonctionnement

Pendant toute la durée de vie du contrat



À SAVOIR

- Le taux UC moyen⁽¹⁾ du contrat de l'exercice est calculé comme la moyenne arithmétique sur l'année civile écoulée des taux d'UC constatés (en valeur de marché) à la fin de chaque mois calendaire.
- Le taux éventuel de revalorisation globale annuel de référence est brut de frais sur encours et de prélèvements sociaux. Le fonds en euros CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G ne comporte pas de garantie en capital au moins égale aux sommes versées nettes de frais.
- En cas de rachat ou d'arbitrage avec désinvestissement total du fonds en euros CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G, le capital désinvesti du fonds en euros n'est pas revalorisé pour l'année en cours.
- En cas de décès, le capital est revalorisé prorata temporis à un taux de revalorisation brut de frais sur encours et de prélèvements sociaux défini au début de chaque année pour l'année en cours, et ne pouvant excéder le taux de frais sur encours effectivement appliqué au fonds en euros.

(1) Taux UC moyen : le taux de support en unités de compte moyen annuel constaté sur le contrat correspondant à la moyenne des taux de support en unités de compte calculés à chaque fin de mois calendaire de l'année en cours (en valeur de marché).

Natixis Wealth Management Société anonyme à conseil d'administration au capital de 129 048 296,30 euros - 306 063 355 RCS Paris - Courtier d'assurances n° 07 006 332



2

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE LIB'RT

À LA SOUSCRIPTION DU CONTRAT

- ▶ Le versement initial est réparti entre :
 - le fonds en euros **CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G**
 - les supports en **UC monétaire, UC de la Gestion Libre et/ou la Gestion sous Mandat**
- ▶ Les **frais de gestion sur encours UC** sont **exonérés pendant 3 mois maximum sur les UC choisies à la souscription** (les frais sont à nouveau prélevés sur les supports qui auront été arbitrés à l'initiative du client avant 3 mois) (pas d'incompressible assureur, pas de commission distributeur).

PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DU CONTRAT

- ▶ Le souscripteur bénéficie de l'ensemble des **modes de gestion** et de l'**univers d'investissement des contrats Sélection Cinto et Sélection Cinto Capi**.
- ▶ Le fonds en euros **CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G** garantit les sommes versées brutes de frais sur encours.
- ▶ Le **taux de revalorisation globale** brute de frais sur encours et de prélèvements sociaux attribué au fonds en euros **CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G** sera compris entre **70 % et 120 %** (taux de revalorisation annuelle). Ce taux variera d'après la grille figurant dans l'avenant Lib'RT en fonction du taux moyen d'investissement en unités de compte annuel calculé⁽¹⁾ sur le contrat du souscripteur à chaque exercice.
- ▶ Offre de bonus de revalorisation pour les souscriptions ou versements ultérieurs intervenus à compter du 1^{er} janvier 2020.
Si le taux d'UC moyen > 40 %, le taux de PB brut de référence est de + 45 %
Si le taux d'UC moyen > 50 %, le taux de PB brut de référence est de + 60 %
Chaque client se verra appliquer la participation aux bénéfices la plus favorable entre le taux personnalisé Lib'RT et la bonification au titre de 2020.
- ▶ Pour les personnes morales, les arbitrages du fonds en euros vers les supports en unités de compte sont autorisés dès la souscription du contrat.
- ▶ En cas de rachat partiel ou total dans les 4 premières années qui suivent la souscription d'un contrat de capitalisation par une personne morale visée par le recueil des engagements à caractère déontologique de la FFA, des pénalités de rachat contractuelles seront appliquées à hauteur de 2,5 % du montant racheté dans la limite de la rémunération totale attribuée au fonds en euros au titre des 12 premiers mois suivant la souscription au prorata du montant racheté.

(1) Le taux de supports en unités de compte moyen annuel constaté sur le contrat correspond à la moyenne des taux de supports en unités de compte calculés à chaque fin de mois calendaire de l'année en cours (en valeur de marché).

Natixis Wealth Management Société anonyme à conseil d'administration au capital de 129 048 296,30 euros - 306 063 355 RCS Paris - Courtier d'assurances n° 07 006 332



3

LA VIE DU CONTRAT

Contrat Sélection Cinto et Sélection Cinto Capi

Formule Lib'RT

SÉLECTION CINTO FORMULE LIB'RT SÉLECTION CINTO FORMULE LIB'RT CAPI

Contrats de CNP Assurances, compagnie de droit français

PRÉSENTATION

- ▶ Contrats ouverts aux personnes physiques en version vie et aux personnes physiques et aux personnes morales à vocation patrimoniale soumises à l'IR ou IS (sous conditions) après étude des statuts en version capi
- ▶ Une gestion déléguée à QIS (Quality Insurance Services), plateforme spécialisée dans la gestion des contrats d'assurance haut de gamme pour compte de tiers
- ▶ Souscription digitale

CARACTÉRISTIQUES

Modes de gestion

- ▶ Gestion Libre
- ▶ Gestion Sous Mandat Pilotée
- ▶ Gestion Sous Mandat Personnalisée

Exemple de supports d'investissement

- ▶ Fonds € CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G⁽¹⁾
- ▶ Gamme OPC dédiée Produits Structurés
- ▶ SCPI, sous conditions en Gestion Libre
- ▶ Titres vifs, en Gestion Sous Mandat Personnalisée

Le choix de ces supports se fait en fonction de vos besoins, exigences, votre sensibilité aux risques, de vos connaissances et expérience financière ainsi que votre horizon de placement.

(1) Le versement sur le fonds en euros est de 4 M€ maximum. (2) Hors exonération des frais de gestion UC pendant 3 mois maximum (sur les UC choisies à la souscription). (3) Frais de gestion UC inclus (1 % par an).

Extrait des conditions tarifaires standards du contrat

VERSEMENT INITIAL	250 000 € pour les personnes physiques 500 000 € pour les personnes morales
VERSEMENT LIBRE	10 000 €
MINIMUM INVESTI PAR SUPPORT	1 500 €
RACHAT PARTIEL	5 000 € min.
AVANCE	Max. 80 % sur fonds en euros et 50 % sur UC avec un min. de 15 000 €
FRAIS SUR VERSEMENTS	3 % max.
FRAIS DE GESTION GESTION LIBRE	Fonds en euros et UC ⁽²⁾ : 1 % par an UC avec dispositions particulières (SCPI...) : 1,50 % par an
FRAIS DE GESTION GESTION SOUS MANDAT PILOTÉE ET GESTION SOUS MANDAT PERSONNALISÉE	1,80 % ⁽³⁾ par an
FRAIS SUR ARBITRAGE	0,50 % max. (100 € max. / 1 ^{er} arbitrage annuel gratuit)

Les enveloppes et les sous-jacents supportent un certain nombre de risques : risque de perte en capital, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque de marché, risque de taux. Le souscripteur est invité à prendre connaissance du détail de ces risques dans l'avertissement prévu à cet effet ainsi que du Document d'Informations Clés (DIC) et/ou du Document d'Informations Spécifiques (DIS).

Natixis Wealth Management Société anonyme à conseil d'administration au capital de 129 048 296,30 euros - 306 063 355 RCS Paris - Courtier d'assurances n° 07 006 332



4

CIBLAGE CLIENTS

4 Ciblage clients

LES CONDITIONS D'ACCÈS À CETTE OFFRE :



- ▶ Offre réservée aux clients en courtage via Natixis Wealth Management
- ▶ Les clientèles visées sont les clients **Gestion Privée et Banque Privée**
- ▶ Les personnes physiques âgées de **moins de 80 ans**
- ▶ Les personnes morales ou sociétés patrimoniales
- ▶ Les clients disposant de 250 000 € à placer
- ▶ Les clients qui acceptent un horizon d'investissement moyen – long terme
- ▶ Clients appétents au risque qui souhaitent avoir une bonification sur la participation aux bénéfices du fonds en euros en contrepartie d'un taux UC min. de 45 %
- ▶ Produit destiné aux clients présentant un profil autre que prudent (équilibré, dynamique, offensif)

SEUILS D'ACCÈS :



- ▶ Minimum 250 k€ pour les personnes physiques et 500 k€ pour les personnes morales
- ▶ Maximum 5 M€



5

COMMENT SOUSCRIRE ?

5

Comment souscrire ?

Documents disponibles avant la signature :

- ▶ A destination du client final :
 - Fiche Mémo
 - BS Sélection Cinto Formule Lib'RT
 - Avenant spécifique Lib'RT
 - Conditions générales Sélection Cinto ou Sélection Cinto Capi
- ▶ A destination du banquier :
 - Présentation détaillée Formule Lib'RT
 - Présentation synthétique Formule Lib'RT
 - FAQ
 - Documents internes relatifs au contrat Sélection Cinto / Sélection Cinto Capi

Documents nécessaires à la signature :

- ▶ Le projet de contrat :
 - BS spécifique Sélection Cinto Formule Lib'RT / Sélection Cinto Capi Formule Lib'RT (courrier d'éligibilité CNP pour les personnes morales) → à transmettre au Middle Assurance de Natixis Wealth Management PAV
 - Avenant Lib'RT → à transmettre au Middle Assurance de Natixis Wealth Management PAV
- ▶ Les conditions générales Sélection Cinto ou Sélection Cinto Capi



6

FAQ FORMULE LIB'RT

SOUSCRIPTION ET VIE DU CONTRAT

Quand le client peut-il opter pour la Formule Lib'RT ?

Le client peut opter pour la Formule Lib'RT **uniquement à la souscription** du contrat Sélection Cinto ou Sélection Cinto Capi.

Le contrat est-il alors à versement unique ?

Non, le contrat est à **versements libres dès la souscription** pour les personnes physiques.

Les différents modes de gestion et l'univers d'investissement du contrat Sélection Cinto/Sélection Cinto Capi classique sont-ils accessibles dans la Formule Lib'RT ?

Oui, dès la souscription.

Le souscripteur peut-il renoncer à son contrat quand il a choisi la Formule Lib'RT ?

Oui, le délai de renonciation court à compter de la conclusion du contrat pour une durée de 30 jours, que le souscripteur ait choisi la Formule Lib'RT ou non. Cette disposition concerne les souscripteurs personnes physiques.

Comment fonctionne l'exonération des frais de gestion UC ?

L'exonération des frais de gestion UC est appliquée sur les UC choisies à la souscription et ce pendant 3 mois maximum à compter de la prise d'effet du contrat (y compris sur le support monétaire d'attente pendant le délai d'investissement d'attente de 30 jours pour les personnes physiques). Si un (des) support(s) en UC fait(font) l'objet d'un arbitrage avant la fin du délai de 3 mois, les frais sur encours sont à nouveau prélevés sur ce(s) support(s) à compter de la date de l'arbitrage.

Un client qui souscrit la Formule Lib'RT peut-il arbitrer vers d'autres supports en unités de compte dès la souscription ?

Les personnes morales peuvent arbitrer dès la souscription, les personnes physiques doivent quant à elles attendre la fin du délai d'investissement d'attente, soit le 31^e jour pour arbitrer.

Des frais d'arbitrage sont-ils prélevés lors du 1^{er} arbitrage effectué par le client ?

Conformément aux conditions générales du contrat Sélection Cinto/Sélection Cinto Capi, le 1^{er} arbitrage annuel effectué par le client est gratuit, les suivants seront payants.

Quand le client est investi sur le support en euros, sur quel support est-il investi ?

Le client sera investi sur le support CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G.

6 FAQ Formule Lib'RT

SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

Comment est calculé le taux moyen d'UC ?

Le taux de supports en unités de compte moyen annuel constaté sur le contrat correspond à la moyenne des taux de supports en unités de compte calculés à chaque fin de mois calendaire de l'année en cours (en valeur de marché). En décembre, le calcul se fait avant attribution de la revalorisation globale du fonds en euros CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G.

TAUX DE REVALORISATION DU FONDS EN EUROS CNP PATRIMOINE EUROS LIB'RT 4G

Pendant combien de temps s'applique le taux de revalorisation globale du fonds en euros CNP Patrimoine Euros Lib'RT 4G ?

Il s'applique tous les ans, durant toute la durée du contrat.

Quelle communication sera faite aux souscripteurs sur le taux de revalorisation globale appliqué sur son contrat ?

À la souscription de la Formule Lib'RT, le souscripteur reçoit un avenant aux conditions générales qui décrit le mécanisme du taux de revalorisation en fonction du taux moyen d'UC sur le contrat.

Annuellement, le souscripteur recevra l'information du taux appliqué dans son bulletin de situation annuel.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

Quels sont les documents contractuels signés par le client ?

Le client signe un projet de contrat et un avenant aux Conditions Générales décrivant les caractéristiques de la Formule Lib'RT. Il se verra également remettre les Conditions Générales du contrat souscrit.

PARTENAIRES DISTRIBUTEUR : COMMISSIONS, CAMPAGNES COMMERCIALES, RÔLE DU CONSEILLER

Quelles sont les commissions sur UC versées au distributeur dans la Formule Lib'RT pendant les 3 premiers mois ?

Dans la mesure où les frais de gestion sur encours UC ne sont pas prélevés pendant 3 mois maximum, il n'y a pas de commissions versées au distributeur.

L'offre Bonus (supplément de revalorisation) sur le fonds en euros peut-elle s'appliquer sur un contrat avec la Formule Lib'RT ?

Oui, les souscriptions ou versements ultérieurs intervenus à compter du 1^{er} janvier 2020 bénéficient d'une opération de bonification de la PB 2020 en fonction du taux d'UC moyen constaté en 2020 (moyenne des taux d'UC calculés à chaque fin de mois calendaire de l'année en cours, en valeur de marché).

Si le taux d'UC moyen > 40 %, le taux de PB brut de référence est de + 45 %

Si le taux d'UC moyen > 50 %, le taux de PB brut de référence est de + 60 %

Chaque client se verra appliquer la participation aux bénéfices la plus favorable entre le taux personnalisé Lib'RT et la bonification au titre de 2020.

Comment assurer au client un taux minimum d'UC de 42 % correspondant à un taux de PB de 100 % ?

Le partenaire distributeur a un rôle de conseiller vis-à-vis du client et doit, de ce fait, s'assurer de l'adéquation de la répartition fonds en euros et supports en unités de compte avec les objectifs du client. La gestion sous mandat est un excellent moyen pour assurer une exposition significative aux supports en unités de compte.